

Commune et Bourgeoisie



PUBLICATION DU **MARDI 20 NOVEMBRE 2018**

L'Assemblée primaire est convoquée le

Le mercredi 12 décembre 2018 à 19h00
En la Maison communale de Bourg-Saint-Pierre

Avec l'ordre du jour suivant :

- 1) Budget 2019 de la Municipalité
Information et approbation
- 2) Acceptation des statuts de l'association des Communes de Bagnes, Vollèges, Sembrancher, Bovernier, Liddes et Bourg-Saint-Pierre pour le stand de Tir du Mont-Brun

Les documents sont à disposition au bureau communal, durant les heures d'ouverture officielles.

Sitôt après cette Assemblée se transformera en Assemblée bourgeoisiale

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Budget 2019 de la Bourgeoisie
Information et approbation

Les documents sont à disposition au bureau communal, durant les heures d'ouverture officielles.

L'Administration communale